



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 23.05.2022

Numéro de publication: BH07-0000003103

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fondation Nestlé pour l'Art

Organisation concernée:

Fondation Nestlé pour l'Art
CHE-109.524.847
Rue Bellefontaine 2
1003 Lausanne

Contexte:

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a entériné, par décision du **16 mai 2022**, la dissolution et l'entrée en liquidation de la **Fondation Nestlé pour l'Art**, dont le siège est à **Lausanne**. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Conseil de fondation, Rue Bellefontaine 2, 1003 Lausanne. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, Avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne.

Décision:

Dissolution et entrée en liquidation du 16 mai 2022

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne